
**Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération
de la Ville de Montréal du 19 mai 2016
17 h**

**Séance tenue le jeudi 19 mai 2016
Salle du conseil de l'hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Denis Coderre, Mme Manon Barbe, M. Dimitrios (Jim) Beis, M. Richard Bergeron, Mme Dida Berku, à titre de représentante du maire de la Ville de Côte St-Luc, M. George Bourelle, M. Herbert Brownstein, M. Russell Copeman, M. Robert Coutu, M. Claude Dauphin, M. Alan DeSousa, M. Pierre Desrochers, M. Benoit Dorais, Mme Manon Gauthier, M. Michel Gibson, Mme Jane Guest, Mme Paola Hawa, M. Edward Janiszewski, M. Beny Masella, M. John Miller, à titre de représentant du maire de la Ville de Mont-Royal, M. Lionel Perez, Mme Lynda Phelps, à titre de représentante de la mairesse de la Ville de Baie-D'Urfé, Mme Chantal Rouleau, M. Edgar Rouleau, M. Aref Salem, Mme Anie Samson, M. William Steinberg, M. Peter F. Trent, M. Morris Trudeau et Mme Monique Vallée

ABSENCE AVEC MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS :

M. Richard Ryan

AUTRE PRÉSENCE :

Me Yves Saindon, Greffier de la Ville

Monsieur Claude Dauphin agira à titre de président d'assemblée jusqu'à l'arrivée de M. Benoît Dorais.

Le président de l'assemblée déclare la séance ouverte et demande d'observer un moment de recueillement en ayant une pensée pour les personnes décédées aujourd'hui lors du crash de l'avion d'ÉgyptAir .

1 - Période de questions du public

Le président de l'assemblée appelle le point « Période de questions du public ».

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
M. Bruce Walker	Mme Chantal Rouleau	Priorités du conseil d'agglomération concernant la nouvelle table de concertation du Grand Montréal sur la protection et le développement du Fleuve St-Laurent qui doit se tenir lors du premier forum régional annuel du 9 juin 2016

N'ayant aucune autre intervention de la part des citoyens, le président de l'assemblée déclare la période de questions du public close à 17 h 05.

Monsieur le maire Denis Coderre rend hommage à monsieur Peter F. Trent ainsi qu'à monsieur Alan DeSousa pour plus de 20 ans de vie politique, événement qui fut souligné lors du congrès de l'Union des municipalités du Québec.

2 - Période de questions des membres du conseil

Le président de l'assemblée appelle le point « Période de questions des membres du conseil ».

N'ayant aucune intervention de la part des membres du conseil, le président de l'assemblée déclare la période de questions des membres du conseil close.

CG16 0285

Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Manon Gauthier

Et résolu :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 19 mai 2016, tel que livré aux membres du conseil, ainsi que l'avis de convocation de la présente séance.

Adopté à l'unanimité.

03.01

CG16 0286

Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 21 avril 2016

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Manon Gauthier

Et résolu :

d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 21 avril 2016 conformément à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* et suivant le certificat du 12 mai 2016 émis par le greffier.

Adopté à l'unanimité.

03.02

4 – Annonces et dépôt de documents par le comité exécutif

Le président de l'assemblée appelle le point « Annonces et dépôt de documents par le comité exécutif »

- 4.01 Dépôt de la liste des contrats octroyés par le comité exécutif conformément à l'article 200 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal* du 1^{er} au 24 avril 2016.
- 4.02 Dépôt de la liste des subventions octroyées par le comité exécutif du 1^{er} au 24 avril 2016.
- 4.03 Dépôt de la liste des contrats octroyés par les fonctionnaires conformément à l'article 477.3 de la *Loi sur les cités et villes* du 1^{er} au 24 avril 2016.

CG16 0287

Dépôt de la réponse du comité exécutif aux rapports de la Commission sur les finances et l'administration sur l'étude du programme triennal d'immobilisations 2016-2018 et des prévisions budgétaires 2016, des budgets des sociétés paramunicipales et organismes de la Ville de Montréal ainsi que du budget 2016 de la Société de transport de Montréal

Le porte-parole de l'assemblée dépose la réponse du comité exécutif aux rapports de la Commission sur les finances et l'administration sur l'étude du programme triennal d'immobilisations 2016-2018 et des prévisions budgétaires 2016, des budgets des sociétés paramunicipales et organismes de la Ville de Montréal ainsi que du budget 2016 de la Société de transport de Montréal, et le conseil en prend acte.

Un débat s'engage.

04.04 1163430008

À 17 h 11, M. Benoit Dorais reprend le fauteuil présidentiel.

5 - Dépôt de réponses aux questions écrites de membres du conseil

Le président de l'assemblée appelle le point « Dépôt de réponses aux questions écrites de membres du conseil »

Aucun document n'est déposé.

6 - Dépôt de rapports des commissions du conseil

Le président de l'assemblée appelle le point « Dépôt de rapports des commissions du conseil »

CG16 0288

Dépôt du rapport et des recommandations de la Commission sur le transport et les travaux publics portant sur l'examen public de la Politique de stationnement de Montréal

Monsieur Michel Gibson, vice-président de la commission, dépose le rapport et les recommandations de la Commission sur le transport et les travaux publics portant sur l'examen public de la Politique de stationnement de Montréal, et le conseil en prend acte.

06.01

CG16 0289

Dépôt des commentaires et recommandations de la Commission sur l'inspecteur général faisant suite au Rapport annuel de l'inspecteur général de la Ville de Montréal pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015

Le porte-parole de l'assemblée dépose les commentaires et recommandations de la Commission sur l'inspecteur général faisant suite au Rapport annuel de l'inspecteur général de la Ville de Montréal pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015, et le conseil en prend acte.

06.02

7 - Dépôt

Le président de l'assemblée appelle le point « Dépôt »

CG16 0290

Dépôt du rapport d'information faisant état des dépenses engagées au montant de 72 848,16 \$, taxes incluses, pour la fourniture de 22 vestes pare-balles pour le Groupe Tactique d'Intervention du Service de police de la Ville de Montréal, conformément à l'article 199 de l'annexe C de la Charte de la Ville de Montréal

Le porte-parole de l'assemblée dépose le rapport final d'information faisant état des dépenses engagées au montant de 72 848,16 \$, taxes incluses, pour la fourniture de 22 vestes pare-balles pour le Groupe Tactique d'Intervention du Service de police de la Ville de Montréal, conformément à l'article 199 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal*, et le conseil en prend acte.

07.01 1163997002

CG16 0291

Dépôt du document préparé par le Service de l'environnement intitulé « Tableau des membres retenus pour siéger sur les comités de suivi des centres de traitement des matières organiques »

Le porte-parole de l'assemblée dépose le document préparé par le Service de l'environnement intitulé « Tableau des membres retenus pour siéger sur les comités de suivi des centres de traitement des matières organiques », et le conseil en prend acte.

07.02 1161177001

CG16 0292

Dépôt du rapport annuel 2015 du vérificateur général de la Ville

Le porte-parole de l'assemblée dépose le rapport annuel 2015 du vérificateur général de la Ville, et le conseil en prend acte.

Un débat s'engage.

07.03

CG16 0293

Dépôt du suivi du rapport du vérificateur général pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014 ainsi qu'un retour sur les exercices précédents

Le porte-parole de l'assemblée dépose le suivi du rapport du vérificateur général pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014 ainsi qu'un retour sur les exercices précédents, et le conseil en prend acte.

07.04 1163570002

CG16 0294

Dépôt de la projection des résultats de l'exercice 2016 en date du 31 mars 2016 - Volet Agglomération et de l'état des revenus et des dépenses réels global Ville, au 31 mars 2016 comparé avec le 31 mars 2015

Le porte-parole de l'assemblée dépose la projection des résultats de l'exercice 2016 en date du 31 mars 2016 - Volet agglomération et l'état des revenus et des charges réels de la Ville au 31 mars 2016 comparé avec le 31 mars 2015, et le conseil en prend acte.

07.05 1165205004

11 - Dépôt de pétitions

Le président de l'assemblée appelle le point « Dépôt de pétitions »

Aucun document n'est déposé.

15 - Déclaration

Le président de l'assemblée appelle le point « Déclaration »

Aucun document n'est déposé.

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.01 à 20.05 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG16 0295

Approuver un contrat de licence de gré à gré avec Adobe Systems inc., pour une période de 3 ans, pour la fourniture de licences logicielles, incluant leur entretien et le rehaussement à des versions normalisées, pour une somme maximale de 374 986,86 \$, taxes incluses (fournisseur exclusif)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 27 avril 2016 par sa résolution CE16 0644;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

- 1 - d'approuver, conformément à la loi, un contrat de licence de gré à gré avec Adobe Systems inc., fournisseur exclusif, pour une période de 3 ans, pour la fourniture de licences logicielles, incluant leur entretien et le rehaussement à des versions normalisées, pour une somme maximale de 374 986,86 \$, taxes incluses, conformément à l'offre de service de cette firme en date du 29 février 2016 et selon les termes et conditions stipulés audit contrat ;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 3 - d'autoriser un ajustement récurrent de la base budgétaire du Service des technologies de l'information de 114 100 \$ au net à compter de 2017.

Adopté à l'unanimité.

20.01 1152357001

CG16 0296

Accorder un contrat à Centre de tri Mélimax pour l'élimination de matières résiduelles non valorisables de l'écocentre LaSalle, pour une durée de 30 mois, pour une somme maximale de 621 098,71 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 16-14970 (4 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 27 avril 2016 par sa résolution CE16 0645;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

- 1 - d'accorder à Centre de tri Mélimax, plus bas soumissionnaire conforme, un contrat pour l'élimination de résidus de construction, rénovation et démolition (CRD) et encombrants non valorisables de l'écocentre LaSalle, pour une période de 30 mois ou jusqu'à l'épuisement du tonnage indiqué dans la soumission, avec possibilité d'une prolongation de 90 jours, aux prix de sa soumission, soit pour la somme maximale de 621 098,71 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-14970 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel ;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.02 1164730001

CG16 0297

Conclure une entente-cadre pour une période de trente-six mois avec Dubo Électrique Itée pour la fourniture sur demande de câbles électriques - Appel d'offres public 15-14903 (2 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 4 mai 2016 par sa résolution CE16 0700;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

- 1 - de conclure une entente-cadre, pour une période de trente-six mois, pour la fourniture sur demande de câbles électriques;
- 2 - d'accorder à Dubo Électrique Itée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, ajustés par période de \pm trois mois, selon les dispositions prévues au cahier des charges, le tout conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14903 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des unités d'affaires, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.03 1163041001

CG16 0298

Accorder un contrat à Trane Canada ULC pour la fourniture et la livraison d'un refroidisseur à absorption à la station de pompage de la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte - Dépense totale de 826 897,33 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 16-15177 (1 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 4 mai 2016 par sa résolution CE16 0702;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense de 826 897,33 \$, taxes et contingences incluses, pour la fourniture et la livraison d'un refroidisseur à absorption à la station de pompage de la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte;
- 2 - d'accorder au seul soumissionnaire, Trane Canada ULC, ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 787 521,27 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15177 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.04 1163334006

CG16 0299

Accorder un contrat de gré à gré à la firme ABB inc. pour le service d'entretien du système MOD300 avec ADVANT (SICOS) de la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, pour la période du 1^{er} juin 2016 au 31 mai 2017, pour une somme maximale de 185 620,24 \$, taxes incluses (fournisseur unique)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 4 mai 2016 par sa résolution CE16 0704;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

- 1 - d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à ABB inc., fournisseur exclusif, pour le service d'entretien du système MOD300 avec ADVANT (SICOS) de la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, pour la période du 1^{er} juin 2016 au 31 mai 2017, pour la somme maximale de 185 620,24 \$, taxes incluses, conformément à l'offre de service de cette firme en date du 28 mars 2016;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.05 1163334008

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Manon Gauthier

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.06 à 20.10 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG16 0300

Accorder un contrat de gré à gré à Atelier du bronze inc. pour la fabrication de composantes en aluminium de l'oeuvre « Anamnèse II » de l'artiste Alain-Martin Richard qui sera installée au parc du Complexe environnemental de Saint-Michel, pour une somme maximale de 122 397,26 \$, taxes incluses (1 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 4 mai 2016 par sa résolution CE16 0705;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Manon Gauthier

Et résolu :

- 1 - d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à Atelier du bronze inc. pour la fabrication de composantes en aluminium de l'oeuvre d'art « Anamnèse II » de l'artiste Alain-Martin Richard qui sera installée au parc du Complexe environnemental de Saint-Michel, pour une somme maximale de 122 397,26 \$, taxes incluses, conformément à l'offre de service de cette firme en date du 15 avril 2016;

2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.06 1163243003

CG16 0301

Conclure une entente-cadre d'une durée de 60 mois, avec deux options de prolongation de douze mois, avec Albert Viau Emco Corporation pour la fourniture de robinets-vannes - Appel d'offres public 16-14425 (5 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 4 mai 2016 par sa résolution CE16 0708;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Manon Gauthier

Et résolu :

- 1 - de conclure une entente-cadre, d'une durée de 60 mois, pour la fourniture sur demande de robinets vannes ;
- 2 - d'accorder à Albert Viau Emco Corporation, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-14425 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel ;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des unités d'affaires, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.07 1166134001

CG16 0302

Accorder un contrat à PES Canada inc. pour la fourniture de gyrophares-rampes lumineuses pour les besoins du Service de police de la Ville de Montréal, pour une somme maximale de 172 997,13 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 16-15108 (1 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 4 mai 2016 par sa résolution CE16 0697;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Manon Gauthier

Et résolu :

- 1 - d'accorder au seul soumissionnaire, PES Canada inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour la fourniture de gyrophares-rampes lumineuses pour les besoins du Service de police de la Ville de Montréal, aux prix de sa soumission, soit pour la somme maximale de 172 997,13 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15108 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.08 1164472007

CG16 0303

Autoriser le transfert d'une somme de 111 383,79 \$, taxes incluses, du poste des dépenses incidentes au poste des travaux contingents, dans le cadre du contrat accordé à Les Installations Électriques Pichette inc. (CG10 0149), afin de finaliser les paiements dus à l'entrepreneur en vertu des clauses contractuelles, majorant ainsi le montant total du contrat de 4 050 886,22 \$ à 4 162 270,01 \$, taxes incluses

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 4 mai 2016 par sa résolution CE16 0711;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Manon Gauthier

Et résolu :

- 1 - d'autoriser le transfert d'une somme de 111 383,79 \$, taxes incluses, du poste des dépenses incidentes au poste des travaux contingents, dans le cadre de la réalisation des travaux de réfection et de modernisation des équipements de distribution électrique du secteur de la filtration à l'usine de production d'eau potable Atwater;
- 2 - d'accorder ce surplus contractuel à Les Installations Électriques Pichette inc. (CG10 0149), afin de finaliser les paiements dus à l'entrepreneur en vertu des clauses contractuelles, majorant ainsi le montant total du contrat de 4 050 886,22 \$ à 4 162 270,01 \$, taxes incluses;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.09 1156986001

CG16 0304

Accorder un contrat à Moteurs Électriques Laval Itée pour les travaux de remise à niveau des moteurs des groupes motopompes (4 moteurs 2850 HP et 4 moteurs 4 800 HP) à la station de pompage de la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, pour une somme maximale de 813 747,06 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 1880-AE-15 (2 soum. - 1 seul conforme)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 27 avril 2016 par sa résolution CE16 0655;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Manon Gauthier

Et résolu :

- 1 - d'accorder à Moteurs Électriques Laval Itée, seul soumissionnaire conforme, le contrat pour les travaux de remise à niveau des moteurs des groupes motopompes (4 moteurs 2850 HP et 4 moteurs 4 800 HP) à la station de pompage de la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 813 747,06 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 1880-AE-15;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.10 1163334007

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.11 à 20.15 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG16 0305

Accorder trois contrats à Teltech Télécommunication inc. pour des travaux de déploiement d'un réseau de fibres optiques inter-bâtiments - Dépenses totales de 2 011 430,30 \$ (lot 1), 1 213 828,33 \$ (lot 2) et 1 211 942,45 \$ (lot 3), taxes incluses - Appel d'offres public 15-64002 (5 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 4 mai 2016 par sa résolution CE16 0712;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

- 1 - d'autoriser des dépenses de 2 011 430,30 \$ (lot 1), 1 213 828,33 \$ (lot 2) et 1 211 942,45 \$ (lot 3), taxes incluses, pour des travaux de déploiement d'un réseau de fibres optiques inter-bâtiments, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Teltech Télécommunications inc., plus bas soumissionnaire conforme, les contrats à cette fin, aux prix de sa soumission, pour les sommes maximales et lots indiqués ci-après, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-64002 ;

<u>Firme</u>	<u>Description (articles, groupes, etc.)</u>	<u>Montant estimé (3 ans)</u>
Teltech Télécommunication inc.	Lot 1 - Centre de l'île	1 489 948,38 \$
Teltech Télécommunication inc.	Lot 2 - Centre-est de l'île	899 132,09 \$
Teltech Télécommunication inc.	Lot 3 - Centre-nord de l'île	897 735,15 \$

- 3 - d'imputer ces dépenses, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.11 1166682003

CG16 0306

Accorder un contrat au Groupe Mécano inc. pour la fourniture et l'installation de garde-corps, de portes et de potences dans divers secteurs de l'usine d'eau potable Atwater, pour une somme maximale de 1 530 288,42 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 10188 (8 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 4 mai 2016 par sa résolution CE16 0713;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

- 1 - d'accorder à Groupe Mécano inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture et l'installation de garde-corps, de portes et de potences dans divers secteurs de l'usine d'eau potable Atwater, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 530 288,42 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 10188 ;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences : Mme Lynda Phelps
M. Morris Trudeau

20.12 1167112001

CG16 0307

Autoriser une dépense additionnelle de 146 590,49 \$, taxes incluses, pour compléter les travaux de déconstruction des bâtiments du site 50-150 Louvain (0190), dans le cadre du contrat accordé à Delsan-A.I.M. inc. (CG15 0611), majorant ainsi le montant total du contrat de 1 583 177,19 \$ à 1 729 767,68 \$, taxes incluses

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 27 avril 2016 par sa résolution CE16 0653;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 146 590,49 \$, taxes incluses, pour compléter les travaux de déconstruction des bâtiments du site 50-150 Louvain (0190), dans le cadre du contrat accordé à Delsan-A.I.M. inc. (CG15 0611), majorant ainsi le montant total du contrat de 1 583 177,19 \$ à 1 729 767,68 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.13 1161670002

CG16 0308

Accorder un contrat à Pavages D'Amour inc. pour des travaux de construction de bases et conduits, d'éclairage et de chaussée pour l'aménagement d'une piste cyclable dans l'axe du C.N., du boulevard Toupin au boulevard Laurentien, dans l'arrondissement de Saint-Laurent - Dépense totale de 1 058 930,55 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 290501 (10 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 4 mai 2016 par sa résolution CE16 0715;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense de 1 058 930,55 \$, taxes incluses, pour des travaux de construction de bases et de conduits, d'éclairage et de chaussée pour l'aménagement d'une piste cyclable dans l'axe du C.N., du boulevard Toupin au boulevard Laurentien, dans l'arrondissement de Saint-Laurent, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à Pavages D'Amour inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 967 930,55 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 290501 ;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.14 1167231007

CG16 0309

Accorder un contrat à Eurovia Québec Construction inc., pour des travaux de construction d'une piste cyclable, de voirie et d'éclairage sur le réseau cyclable dans divers endroits de la Ville de Montréal, dans les arrondissements d'Ahuntsic-Cartierville, de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, de Montréal-Nord, de Rosemont-La Petite-Patrie et de Saint-Laurent - Dépense totale de 827 778,14 \$ - Appel d'offres public 258208 (4 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 4 mai 2016 par sa résolution CE16 0716;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense de 827 778,14 \$, taxes incluses, pour des travaux de construction d'une piste cyclable, de voirie et d'éclairage sur le réseau cyclable dans divers endroits de la Ville de Montréal, dans les arrondissements d'Ahuntsic-Cartierville, de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, de Montréal-Nord, de Rosemont-La Petite-Patrie et de Saint-Laurent, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à Eurovia Québec Construction inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 748 778,14 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 258208 ;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences : Mme Dida Berku
M. George Bourelle
M. Herbert Brownstein
M. Robert Coutu
Mme Jane Guest
M. Michel Gibson
Mme Paola Hawa
M. Edward Janiszewski
M. Beny Masella
M. John Miller
Mme Lynda Phelps
M. Edgar Rouleau
M. William Steinberg
M. Peter F. Trent
M. Morris Trudeau

20.15 1167231011

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.16 à 20.20 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG16 0310

Accorder un contrat de services professionnels à Systématix Technologies de l'Information inc. pour l'analyse d'architecture d'entreprise (AE), pour une durée de 12 mois avec une option de prolongation de 6 mois, pour une somme maximale de 747 883,63 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 16-15003 (3 soum.) / Approuver un projet de convention à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 27 avril 2016 par sa résolution CE16 0657;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

- 1 - d'approuver un projet de convention par lequel Systématix Technologies de l'Information inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour l'analyse d'architecture d'entreprise (AE), pour une durée de 12 mois, avec une option de prolongation de 6 mois, pour une somme maximale de 747 883,63 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-15003 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.16 1166075005

CG16 0311

Conclure une entente-cadre de services professionnels avec Ethnoscop inc. pour la réalisation d'interventions archéologiques requises dans le cadre du programme de réfection et de développement d'infrastructures d'aqueduc et d'égout, incluant les travaux corrélatifs de laboratoire et de voirie, pour les réseaux artériel et local ainsi que sur le territoire de l'agglomération, pour une somme maximale de 564 021,36 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 16-14979 (2 soum.) / Approuver un projet de convention à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 4 mai 2016 par sa résolution CE16 0720;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

- 1 - de conclure une entente-cadre, pour une durée de 36 mois, pour la réalisation sur demande d'interventions archéologiques requises dans le cadre du programme de réfection et de développement d'infrastructures d'aqueduc et d'égout, incluant les travaux corrélatifs de laboratoire et de voirie, pour les réseaux artériel et local ainsi que sur le territoire de l'agglomération de Montréal;
- 2 - d'approuver un projet de convention par lequel Ethnoscop inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 564 021,36 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-14979 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets de projets prévus aux différents programmes triennaux d'immobilisations (PTI) des arrondissements, des services corporatifs et des villes liées, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.17 1164804001

CG16 0312

Accorder un contrat de services professionnels à Legico-CHP inc. pour la réalisation d'une étude économique concernant l'optimisation des réseaux d'aqueduc de l'Ouest de l'Île, pour une somme maximale de 445 643,10 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 16-14894 (2 soum., 1 seul conforme) / Approuver un projet de convention à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 4 mai 2016 par sa résolution CE16 0721;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

- 1 - d'approuver un projet de convention par lequel Consultants Legico-CHP inc., seule firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour la réalisation d'une étude économique concernant la reconfiguration des réseaux d'aqueducs de l'Ouest de l'Île, pour une somme maximale de 445 643,10 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-14894 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences : Mme Lynda Phelps
M. Morris Trudeau

20.18 1166945001

CG16 0313

Accorder un contrat de services professionnels à SNC-Lavalin inc. pour la surveillance de travaux de génie civil, d'architecture du paysage et d'architecture, de même que pour la surveillance environnementale, dans le cadre du projet de la Promenade urbaine « Fleuve-Montagne », pour une somme maximale de 3 033 981 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 16-15096 (2 soum.) / Approuver le projet de convention à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 27 avril 2016 par sa résolution CE16 0661;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

- 1 - d'approuver un projet de convention par lequel SNC-Lavalin inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour la surveillance de travaux de génie civil, d'architecture du paysage et d'architecture de même que pour la surveillance environnementale dans le cadre du projet de la Promenade urbaine « Fleuve-Montagne », pour une somme maximale de 3 033 981 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15096 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences : Mme Dida Berku
M. George Bourelle
M. Herbert Brownstein
M. Robert Coutu
Mme Jane Guest
M. Michel Gibson
Mme Paola Hawa
M. Edward Janiszewski
M. Beny Masella
M. John Miller
Mme Lynda Phelps
M. Edgar Rouleau
M. William Steinberg
M. Peter F. Trent
M. Morris Trudeau

CG16 0314

Autoriser une dépense additionnelle de 375 162,28 \$, taxes incluses, pour le réaménagement de la place Vauquelin dans le cadre du contrat de services professionnels accordé à Services intégrés Lemay et associés inc., Les Consultants S.M. inc. et Nadeau Foresterie Urbaine inc. (CG15 0032), majorant ainsi le montant total du contrat de 1 416 232,16 \$ à 1 791 394,44 \$, taxes incluses / Approuver le projet d'addenda no 1 à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 4 mai 2016 par sa résolution CE16 0722;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 375 162,28 \$, taxes incluses, pour le réaménagement de la place Vauquelin;
- 2 - d'approuver un projet de convention modifiant la convention de services professionnels intervenue entre la Ville de Montréal et Services intégrés Lemay et associés inc., Les Consultants S.M. inc. et Nadeau Foresterie Urbaine inc. (CG15 0032), majorant ainsi le montant total du contrat de 1 416 232,16 \$ à 1 791 394,44 \$, taxes incluses;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.20 1166316007

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.21 à 20.25 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG16 0315

Résilier trois contrats de services professionnels avec WSP Canada inc. (anciennement Génivar inc.) (CG11 0212) concernant les appels d'offres publics LOT-QDS-4B-M-E-R, LOT QDS-4B-STRUCTURE et LOT-QDS-4B-4C-4D-CIVIL / Approuver les projets de quittance à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 4 mai 2016 par sa résolution CE16 0727;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

- 1 - de résilier les trois contrats de services professionnels avec la firme WSP Canada inc. (anciennement Génivar inc.) (CG11 0212) concernant les appels d'offres publics LOT-QDS-4B-M-E-R, LOT QDS-4B-STRUCTURE et LOT-QDS-4B-4C-4D-CIVIL;
- 2 - de liquider les soldes des engagements de ces contrats d'un montant total de 1 771 038,77 \$, avant taxes, et de les retourner au Règlement d'emprunt RCG 09-007;

- 3 - d'approuver à cette fin les trois projets de quittances entre la Ville de Montréal et WSP Canada inc. (anciennement Génivar inc.) aux termes et conditions y stipulés.

Adopté à l'unanimité.

20.21 1163820003

CG16 0316

Approuver le projet d'entente intermunicipale entre la Ville de Montréal et la Ville de Westmount, pour des travaux effectués en 2015, pour la mise en valeur de l'escarpement du sommet Westmount sur le mont Royal / Autoriser le versement d'une contribution de 123 500 \$ à la Ville de Westmount provenant du ministère de la Culture et des Communications, dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 27 avril 2016 par sa résolution CE16 0667;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

- 1 - d'approuver le projet d'entente intermunicipale entre la Ville de Montréal et la Ville de Westmount concernant la mise en valeur de l'escarpement du sommet Westmount sur le mont Royal;
- 2 - d'autoriser, à cette fin, le versement d'une contribution financière de 123 500 \$ à la Ville de Westmount provenant du ministère de la Culture et des Communications, dans le cadre de l'entente sur le développement culturel de Montréal, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.22 1160504002

CG16 0317

Approuver le projet d'acte par lequel la Ville de Montréal vend à Coopérative d'habitation l'Esperluette un terrain vacant situé à l'intersection des rues Eleanor et William, dans le quartier Griffintown de l'arrondissement du Sud-Ouest, d'une superficie 1 431,1 mètres carrés, à des fins de construction de logements sociaux et communautaires, pour un montant de 930 000 \$, plus les taxes applicables

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 27 avril 2016 par sa résolution CE16 0669;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

- 1 - d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal vend à la Coopérative d'habitation l'Esperluette un terrain vacant d'une superficie de 1 431,1 mètres carrés, situé à l'intersection des rues Eleanor et William, dans le quartier Griffintown de l'arrondissement du Sud-Ouest, constitué du lot 5 812 284 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, pour la somme de 930 000 \$, plus les taxes applicables, à des fins de construction de logements sociaux et communautaires,
- 2 - d'autoriser la Ville à signer cet acte de vente conditionnellement à ce que la Coopérative d'habitation l'Esperluette démontre qu'elle a obtenu une confirmation écrite de l'engagement définitif de la subvention dans le cadre du programme AccèsLogis Québec pour la réalisation de son projet;

3 - d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.23 1153778004

CG16 0318

Approuver le projet de protocole de soutien technique dans le cadre du Festival Go vélo Montréal, pour la tenue de l'événement « Un Tour de l'Île »

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 4 mai 2016 par sa résolution CE16 0728;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

d'approuver le projet de protocole d'entente de soutien technique estimé à 322 000 \$ avec l'organisme Vélo Québec Événements pour la tenue de l'événement « Un Tour de l'Île » le 5 juin 2016, de 8h30 à 16h30.

Adopté à l'unanimité.

20.24 1167110002

CG16 0319

Approuver un projet de convention par lequel la Ville de Montréal accorde un soutien financier de 1 470 000 \$ provenant du « Fonds de contribution à la Stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels » pour la réalisation du projet de la Coopérative d'habitation de la Montagne verte, situé à l'angle nord-est des rues Saint-Jacques et de la Montagne, dans l'arrondissement de Ville-Marie

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 27 avril 2016 par sa résolution CE16 0674;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

1 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et la Coopérative d'habitation de la Montagne verte, par lequel la Ville accorde un soutien financier de 1 470 000 \$ provenant du « Fonds de contribution à la Stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels » pour la réalisation du projet immobilier de cette coopérative, situé à l'angle nord-est des rues Saint-Jacques et de la Montagne, dans l'arrondissement de Ville-Marie, le tout conformément aux termes et conditions stipulés au projet de convention;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.25 1160634001

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Monique Vallée

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.26 à 20.30 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG16 0320

Accorder un soutien financier totalisant la somme de 700 000 \$, soit 140 000 \$ par année sur cinq ans, pour les années 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020, à Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal, pour la réalisation des activités de mise en oeuvre du Plan d'action Objectif 2020 : fin de l'itinérance chronique et cyclique / Autoriser un virement budgétaire en provenance du budget des dépenses contingentes imprévues d'administration vers le budget de fonctionnement du Service de la diversité sociale et des sports / Approuver un projet de convention à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 4 mai 2016 par sa résolution CE16 0733;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Monique Vallée

Et résolu :

- 1 - d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 700 000 \$, soit 140 000 \$ par année pour cinq ans, pour les années 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020, à Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal, pour le soutien à ses activités dans la mise en oeuvre du Plan d'action Objectif 2020 - fin de l'itinérance chronique et cyclique;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'autoriser un virement budgétaire de 140 000 \$ pour l'année 2016 en provenance du budget des dépenses contingentes imprévues d'administration de compétence agglomération vers le budget de fonctionnement du Service de la diversité sociale et des sports;
- 4 - d'autoriser un ajustement de la base budgétaire du Service de la diversité sociale et des sports annuellement de 140 000 \$ pour l'année 2017 et les années subséquentes, et ce, jusqu'en 2020 inclusivement;
- 5 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.26 1166794005

CG16 0321

Accorder un soutien financier totalisant la somme de 198 289 \$ à trois organismes, pour l'année 2016, conformément à l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales, dans le cadre des alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2013-2017) / Approuver les projets de convention à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 4 mai 2016 par sa résolution CE16 0734;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Monique Vallée

Et résolu :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent totalisant la somme de 198 289 \$, aux organismes ci-après désignés, pour l'année 2016, pour le projet et le montant indiqués en regard de chacun d'eux, conformément à l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des Alliances pour la solidarité (2013 - 2017);

Organisme	Projet	Montant
Spectre de rue inc.	« Centre de jour et TAPAJ »	65 000 \$
Les YMCA du Québec	« Premier Arrêt - réseautage dans la communauté et prévention de l'itinérance »	72 716 \$
Les YMCA du Québec	« NOMAD »	60 573 \$

- 2 - d'approuver les projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;

- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.27 1166794002

CG16 0322

Accorder un soutien financier totalisant la somme de 460 000 \$ à deux organismes, conformément à l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales, dans le cadre des alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2013-2017) / Approuver les projets de convention à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 4 mai 2016 par sa résolution CE16 0736;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Monique Vallée

Et résolu :

- 1 - d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 460 000 \$, aux organismes ci-après désignés, pour la période, le projet et le montant indiqués en regard de chacun d'eux, conformément à l'Entente administrative sur le gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales, dans le cadre des alliances pour la solidarité - Ville - MTESS (2013 - 2017) :

Organisme	Projet et période	Montant
Intégration Jeunesse du Québec inc.	Camps pédagogiques - 4 janvier 2016 au 21 juillet 2017	400 000 \$
	Programme Valorisation Jeunesse – Place à la relève - 29 février 2016 au 28 octobre 2016	
Ali et les Princes de la rue	Leadership des Princes de la rue - 15 mai 2016 au 14 mai 2017	60 000 \$

- 2 - d'approuver les projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.28 1164251002

CG16 0323

Accorder un soutien financier totalisant la somme de 143 411 \$ à deux organismes, pour l'année 2016, conformément à l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales, dans le cadre des alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2013-2017) / Approuver les projets de convention à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 4 mai 2016 par sa résolution CE16 0739;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Monique Vallée

Et résolu :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent totalisant la somme de 143 411 \$, aux organismes ci-après désignés, pour l'année 2016, pour le projet et le montant indiqués en regard de chacun d'eux, conformément à l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des Alliances pour la solidarité (2013 - 2017);

Organisme	Projet	Montant
Accueil Bonneau Inc.	Accueil, évaluation, accompagnement et référence + intervention de milieu	75 600 \$
La Fondation du refuge pour femmes Chez Doris Inc.	Accueil, référence, accompagnement et suivi	67 811 \$

- 2 - d'approuver les projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.29 1166794004

CG16 0324

Accorder un soutien financier de 500 000 \$ au Comité organisateur de la Finale des Jeux du Québec - Montréal, été 2016 (COFJQ) pour la réalisation de la « Célébration du 40^e anniversaire des Jeux olympiques » / Accorder un soutien supplémentaire de 150 000 \$ provenant d'un solde demeuré disponible au projet par le Protocole d'entente intervenu entre la Ville et le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (CG12 0369) / Approuver un projet d'addenda à la convention en vigueur à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 4 mai 2016 par sa résolution CE16 0742;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Monique Vallée

Et résolu :

- 1 - d'approuver un projet d'addenda # 1 à la convention intervenue entre la Ville et le Comité organisateur de la Finale des Jeux du Québec - Montréal, été 2016 (COFJQ) (CG14 0292) pour :

- permettre à la Ville de verser un soutien financier maximal de 500 000 \$ pour la réalisation de la Célébration du 40^e anniversaire des Jeux olympiques de 1976 à Montréal;
 - accorder un soutien financier de 150 000 \$ provenant d'un solde demeuré disponible au projet des Jeux du Québec par le Protocole d'entente intervenu entre la Ville et le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire pour lequel le conseil d'agglomération a approuvé la programmation par la résolution CG12 0369;
- 2 - d'autoriser, pour l'année 2016, un virement budgétaire de 500 000 \$ en provenance des dépenses d'administration contingentes imprévues vers le Service de la diversité sociale et des sports (SDSS);
 - 3 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.30 1166641002

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.31 à 20.35 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG16 0325

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Conclure des ententes de services professionnels avec Conseillers en gestion et informatique CGI inc. (Entente no. 1 au montant de 935 726,30 \$, Entente no. 2 au montant de 11 099 926,90 \$, Entente no. 3 au montant de 8 438 937,48 \$, Entente no. 5 au montant de 2 462 501,08 \$, Entente no. 6 au montant de 5 797 509,86 \$, Entente no. 8 au montant de 1 603 707,57 \$, Entente no. 10 au montant de 5 221 266,49 \$ et Entente no. 11 au montant de 1 018 423,70 \$) et avec la Société Conseil Groupe LGS (Entente no. 9 au montant de 2 552 100,08 \$, Entente no. 12 au montant de 748 221,48 \$), incluant les taxes, pour une durée de 24 mois, pour la fourniture, sur demande, de services professionnels variés en informatique dans le but de supporter le Service des technologies de l'information / Appel d'offres 15-14420 (13 soum.) / Approuver dix projets de convention à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 4 mai 2016 par sa résolution CE16 0726;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - de conclure dix ententes-cadres, pour une durée de 24 mois, pour la fourniture sur demande de services professionnels variés en informatique dans le but de supporter la réalisation des projets du Service des technologies de l'information;
- 3 - d'approuver huit projets de convention par lesquels Conseillers en gestion et informatique CGI inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin pour les huit lots ci-après désignés, pour les sommes maximales, indiquées en regard de chacune des ententes, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public no. 15-14420 et selon les termes et conditions stipulés aux projets de convention;

Entente no.1	Développement applicatif	935 726,30 \$
(systèmes patrimoniaux)		
Entente no.2	Développement applicatif	11 099 926,90 \$
(systèmes d'entreprises)		
Entente no.3	Développement applicatif	8 438 937,48 \$
(multiplateformes)		
Entente no.5	Analyse et intelligence d'affaires	2 462 501,08 \$
Entente no.6	Architecture	5 797 509,86 \$
Entente no.8	Gestion de la qualité	1 603 707,57 \$
Entente no.10	Gestion de projets	5 221 266,49 \$
Entente no.11	Sécurité	1 018 423,70 \$

- 4 - d'approuver deux projets de convention par lesquels Société Conseil Groupe LGS, une société IBM, firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin pour les deux lots ci-après désignés, pour les sommes maximales indiquées en regard de chacune des ententes, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public no. 15-14420 et selon les termes et conditions stipulés aux projets de convention;

Entente no.9	Gestion de réseaux	2 552 100,08 \$
Entente no.12	Support bureautique	748 221,48 \$

- 5 - d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget du Service des technologies de l'information, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.31 1164114001

CG16 0326

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Conclure une entente de services professionnels spécialisés en solution Oracle avec Conseillers en gestion et informatique CGI inc., dans le cadre du projet Approvisionnement III, pour une durée de 36 mois, pour une somme maximale de 3 723 446,41 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 15-14889 (4 soum.) / Approuver un projet de convention à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 4 mai 2016 par sa résolution CE16 0724;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - de conclure une entente-cadre pour la fourniture sur demande de services professionnel spécialisés en solution Oracle requis dans le cadre du projet Approvisionnement III;
- 3 - d'approuver le projet de convention par lequel Conseillers en gestion et informatique CGI inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis, pour une somme maximale de 3 723 446,41 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14889;
- 4 - d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget du Service des technologies de l'information, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.32 1166075001

CG16 0327

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Conclure une entente avec Conseillers en gestion et informatique CGI inc. pour la fourniture sur demande de services professionnels en informatique, dans le cadre du projet Cour municipale numérique, pour une durée de 3 ans, pour une somme maximale de 1 094 008,36 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 16-14810 (4 soum.) / Approuver un projet de convention à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 4 mai 2016 par sa résolution CE16 0725;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - de conclure une entente-cadre pour la fourniture sur demande de services professionnels informatiques spécialisés pour le projet Cour municipale numérique;
- 3 - d'approuver un projet de convention par lequel Conseillers en gestion et informatique CGI inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 1 094 008,36 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-14810 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention ;
- 4 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets du Service des technologies de l'information, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.33 1166075004

CG16 0328

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Accorder un contrat à Les Constructions et Pavage Jeskar inc. pour la réalisation des interventions et aménagements en signalétique, mobilier et mise en lumière pour le Complexe environnemental de Saint-Michel (CESM) - Dépense totale de 3 512 512,29 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 15-6858 (2 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 4 mai 2016 par sa résolution CE16 0707;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'autoriser une dépense de 3 512 512,29 \$, taxes incluses, pour la réalisation des interventions et des aménagements en signalétique, mobilier et mise en lumière pour le Complexe environnemental de Saint-Michel (CESM), comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 3 - d'accorder à Les Constructions et Pavages Jeskar inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 3 460 773,54 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-6858;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences : Mme Dida Berku
M. George Bourelle
M. Herbert Brownstein
M. Robert Coutu
Mme Jane Guest
M. Michel Gibson
Mme Paola Hawa
M. Edward Janiszewski
M. Beny Masella
M. John Miller
Mme Lynda Phelps
M. Edgar Rouleau
M. William Steinberg
M. Peter F. Trent
M. Morris Trudeau

20.34 1166861001

CG16 0329

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Accorder un contrat à Aménagement Côté Jardin pour les travaux d'infrastructures souterraines et d'aménagement de la rue Émery - Dépense totale de 3 760 614,66 \$, taxes incluses - Appel d'offres public VMP-16-004 (1 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 mai 2016 par sa résolution CE16 0781;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- d'autoriser une dépense de 3 760 614,66 \$, taxes incluses, pour les travaux d'infrastructures souterraines et d'aménagement de la rue Émery, dans l'arrondissement de Ville-Marie, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 3- d'accorder au seul soumissionnaire, Aménagement Côté Jardin inc., ce dernier ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour la somme maximale de 3 418 740,60 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public VMP-16-004;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.35 1160890005

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.36 à 20.40 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG16 0330

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Accorder un contrat à SADE Canada inc. pour la réalisation, dans le cadre du projet de la Promenade urbaine « Fleuve-Montagne », de travaux de reconstruction d'infrastructures souterraines, de reconstruction d'escalier et de réaménagement du domaine public dans la rue McTavish, entre l'avenue du Docteur-Penfield et la rue Sherbrooke, de même que dans l'avenue du Docteur-Penfield, entre la rue Peel et l'extrémité est de la rampe McTavish - Dépense totale de 17 606 506,05 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 329702 (1 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 mai 2016 par sa résolution CE16 0783;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'autoriser une dépense de 17 606 506,05 \$, taxes incluses, pour des travaux de reconstruction d'infrastructures souterraines, de reconstruction d'escalier et de réaménagement du domaine public dans la rue McTavish, entre l'avenue du Docteur-Penfield et la rue Sherbrooke, de même que dans l'avenue du Docteur-Penfield, entre la rue Peel et l'extrémité est de la rampe McTavish, dans le cadre du projet de la Promenade urbaine « Fleuve-Montagne », comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 3 - d'accorder au seul soumissionnaire, SADE Canada inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat à cette fin, au prix de sa soumission et avec l'ajout d'un boni de performance potentiel, soit pour une somme maximale de 16 624 006,05 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public numéro 329702;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences : Mme Dida Berku
M. George Bourelle
M. Herbert Brownstein
M. Robert Coutu
Mme Jane Guest
M. Michel Gibson
Mme Paola Hawa
M. Edward Janiszewski
M. Beny Masella
M. John Miller
Mme Lynda Phelps

M. Edgar Rouleau
M. William Steinberg
M. Peter F. Trent
M. Morris Trudeau

20.36 1161009008

CG16 0331

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Accorder un contrat à Les Excavations Gilbert Théorêt inc. pour la réalisation, dans le cadre du projet de la Promenade urbaine « Fleuve-Montagne », de travaux de reconstruction d'infrastructures souterraines et de réaménagement du domaine public dans la rue Sherbrooke, entre la rue Peel et le boulevard Robert-Bourassa - Dépense totale de 16 152 228,96 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 329701 (2 soum., 1 conforme)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 mai 2016 par sa résolution CE16 0784;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'autoriser une dépense maximale de 16 152 228,96 \$, taxes incluses, pour des travaux de reconstruction d'infrastructures souterraines et de réaménagement du domaine public dans la rue Sherbrooke, entre la rue Peel et le boulevard Robert-Bourassa, dans le cadre du projet de la Promenade urbaine « Fleuve-Montagne », comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 3 - d'accorder au seul soumissionnaire conforme, Les Excavations Gilbert Théorêt inc., le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission et avec l'ajout d'un boni de performance potentiel, soit pour une somme maximale de 15 262 228,96 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 329701;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences : Mme Dida Berku
M. George Bourelle
M. Herbert Brownstein
M. Robert Coutu
Mme Jane Guest
M. Michel Gibson
Mme Paola Hawa
M. Edward Janiszewski
M. Beny Masella
M. John Miller
Mme Lynda Phelps
M. Edgar Rouleau
M. William Steinberg
M. Peter F. Trent
M. Morris Trudeau

20.37 1161009007

CG16 0332

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Accorder un contrat aux Entreprises Michaudville inc. pour des travaux d'égout, de conduite d'eau, de voirie, d'éclairage, de feux de circulation et d'aménagement paysager dans le boulevard Maurice-Duplessis, du boulevard Rivière-des-Prairies à la rue Olivier-Lejeune, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles - Dépense totale de 11 481 000 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 233506 (9 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 mai 2016 par sa résolution CE16 0786;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'autoriser une dépense de 11 481 000 \$, taxes incluses, pour des travaux d'égout, de conduite d'eau, de voirie, d'éclairage, de feux de circulation et d'aménagement paysager dans le boulevard Maurice-Duplessis, du boulevard Rivière-des-Prairies à la rue Olivier-Lejeune, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 3 - d'accorder aux Entreprises Michaudville inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 10 395 000 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 233506 ;
- 4 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.38 1167231008

CG16 0333

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Accorder un contrat d'exécution de travaux à Aménagement Côté Jardin inc. pour le lot 1A du projet des Escales découvertes du mont Royal - Dépense totale de 3 523 368,11 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 16-6864 (2 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 mai 2016 par sa résolution CE16 0787;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'autoriser une dépense de 3 523 368,11 \$, taxes incluses, pour l'exécution des travaux du lot 1A du projet des Escales découvertes, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 3 - d'accorder à Aménagement Côté Jardin inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 3 446 368,11 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-6864;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

La conseillère Dida Berku dépose copie de la réponse reçue en date du 19 mai 2016 du Secrétariat de liaison de l'agglomération de Montréal concernant l'estimation de contrôle de quelques articles du bordereau.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences :

- Mme Dida Berku
- M. George Bourelle
- M. Herbert Brownstein
- M. Robert Coutu
- Mme Jane Guest
- M. Michel Gibson
- Mme Paola Hawa
- M. Edward Janiszewski
- M. Beny Masella
- M. John Miller
- Mme Lynda Phelps
- M. Edgar Rouleau
- M. William Steinberg
- M. Peter F. Trent
- M. Morris Trudeau

20.39 1164956004

CG16 0334

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Accorder un contrat à Excavation Vidolo Itée et à Mélimax Transport inc. pour la fourniture et le transport de matières par conteneur pour les écocentres, pour une période de 36 et 42 mois, avec une option de deux prolongations d'une année chacune - Dépense totale de 9 413 900 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 16-15121 (5 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 mai 2016 par sa résolution CE16 0788;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

- 5 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 6 - d'accorder à Excavation Vidolo Itée et Mélimax Transport inc., plus bas soumissionnaires conformes, les contrats pour le service de fourniture et de transport de matières par conteneur pour les écocentres ci-après indiqués, aux prix de leurs soumissions, soit pour les sommes maximales inscrites à l'égard de chacun d'eux, taxes incluses, pour une période de 39 et 42 mois ou jusqu'à l'épuisement des crédits indiqués dans leurs soumissions, avec une possibilité de deux prolongations d'une année chacune, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15121 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;

Firme	Écocentre	Montant (taxes incluses)
Excavation Vidolo Itée	Acadie	5 400 778 \$
	Côte-des-Neiges	
	La Petite-Patrie	
	Rivière-des-Prairies	
Mélimax Transport inc.	Saint-Michel	4 013 122 \$
	Lasalle	
	Saint-Laurent	

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.40 1167035002

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Aref Salem

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.41 à 20.45 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG16 0335

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Accorder un contrat à Néoelect inc. pour la fourniture et l'installation des panneaux et du nouveau système de jalonnement dynamique, pour une période de 12 mois - Dépense totale de 6 515 414,22 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 16-14789 (3 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 mai 2016 par sa résolution CE16 0789;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Aref Salem

Et résolu :

7 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;

8 - d'autoriser une dépense de 6 515 414,22 \$, taxes incluses, pour la fourniture et l'installation des panneaux et du nouveau système de jalonnement dynamique, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;

9 - d'accorder à Néoelect inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, pour une période de 12 mois, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 5 150 525,07 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-14789 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;

10 -d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.41 1167237001

CG16 0336

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Accorder un contrat à Ramcor Construction inc. pour les travaux de préparation du site en vue du réaménagement du square Viger (îlots I et II) - Dépense totale de 2 842 059,56 \$, taxes incluses - Appel d'offres publics 16-6869 (3 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 mai 2016 par sa résolution CE16 0792;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Aref Salem

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'autoriser une dépense de 2 842 059,56 \$, taxes incluses, pour les travaux de préparation du site en vue du réaménagement du square Viger (îlots I et II), comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 3 - d'accorder à Ramcor Construction inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 619 152,93 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-6869;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.42 1166316011

CG16 0337

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Accorder un contrat à 9006-9311 Québec inc. DEVCOR (1994) pour les travaux de réfection de la toiture et autres travaux au 1800, chemin Remembrance - Dépense totale de 2 322 682,96 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 5796 (4 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 mai 2016 par sa résolution CE16 0780;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Aref Salem

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'autoriser une dépense de 2 322 682,96 \$, taxes incluses, pour les travaux de réfection de la toiture et autres travaux au 1800, chemin Remembrance (218), comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 3 - d'accorder à 9006-9311 Québec inc. DEVCOR (1994), plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 212 682,96 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5796;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.43 1160660004

CG16 0338**Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats**

Conclure des ententes-cadres de services professionnels avec les firmes suivantes : Pro2p Services Conseils inc. (Entente 2 - 374 732,27 \$, taxes incluses), STI Maintenance inc. (Entente 3 - 1 600 888,91 \$, taxes incluses), R3D Conseil inc. (Entente 4 - 1 006 318,69 \$, taxes incluses) et CIMA+ (Entente 5 - 518 210,72 \$, taxes incluses), pour l'acquisition de services professionnels informatiques spécialisés, pour une durée de 4 ans, pour le projet 71550 Gestion des actifs municipaux / Appel d'offres public 15-14943 (9 soum.) / Approuver les projets de conventions à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 mai 2016 par sa résolution CE16 0796;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Aref Salem

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - de conclure 4 ententes-cadres pour la fourniture sur demande de services professionnels informatiques spécialisés pour le projet Gestion des actifs municipaux;
- 3 - d'approuver les projets de convention par lesquels les firmes ci-après désignées ayant obtenu les plus hauts pointages en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour les sommes maximales inscrites à l'égard de chacune des ententes-cadres ci-après indiquées, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14943 et selon les termes et conditions stipulés aux projets de convention ;

Entente-cadre	Firme	Montant
2	Pro2P Services Conseils inc.	374 732,27 \$
3	STI Maintenance inc.	1 600 888,91 \$
4	R3D Conseil inc.	1 006 318,69 \$
5	CIMA+ S.E.N.C.	518 210,72 \$

- 4 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets du Service des technologies de l'information, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.44 1166075002

CG16 0339**Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats**

Accorder un contrat de services professionnels à SIR Solutions pour l'acquisition, le paramétrage et l'entretien d'un logiciel de points de vente (PDV), pour une somme maximale de 1 495 249,88 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 15-14704 (2 soum.) / Approuver un projet de convention à cet effet / Autoriser un ajustement récurrent de la base budgétaire du Service des technologies de l'information de 75 600 \$ au net à compter de 2018

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 mai 2016 par sa résolution CE16 0797;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Aref Salem

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;

- 2 - d'approuver un projet de convention par lequel SIR Solutions (9012-6573 Québec inc.), firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour l'acquisition, le paramétrage et l'entretien d'un logiciel de points de vente (PDV), pour une somme maximale de 1 495 249,88 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14704 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention ;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 4 - d'autoriser un ajustement récurrent de la base budgétaire du Service des TI de 75 600 \$ au net à compter de 2018.

Adopté à l'unanimité.

20.45 1165260002

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.46 à 20.50 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG16 0340

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Accorder un contrat à Les Constructions RRN inc. pour les travaux de reconstruction d'infrastructures sur la rue Saint-François-Xavier, entre les rues Notre-Dame Ouest et Saint-Paul Ouest, dans l'arrondissement de Ville-Marie - Dépense totale de 5 177 597,19 \$, taxes incluses - Appel d'offres public VMP-16-003 (1 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 mai 2016 par sa résolution CE16 0791;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'autoriser une dépense de 5 177 597,19 \$, taxes incluses, pour les travaux de reconstruction d'infrastructures sur la rue Saint-François-Xavier, entre les rues Notre-Dame Ouest et Saint-Paul Ouest, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 3 - d'accorder à Les Constructions RNN inc., seul soumissionnaire ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 4 781 097,19 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public VMP-16-003;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.46 1166441003

CG16 0341

Approuver les conventions de partage des actifs entre la Ville de Montréal et six organismes de développement économique local

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 mai 2016 par sa résolution CE16 0799;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

d'approuver les projets de convention de partage des actifs entre la Ville de Montréal et les organismes de développement économique local ci-après désignés:

- Centre local de développement Montréal-Nord;
- Corporation de développement économique communautaire Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce;
- PME MTL Centre-Ville
- PME MTL Est-de-l'Île;
- PME MTL Centre-Ouest;
- PME MTL Ouest-de-l'Île.

Adopté à l'unanimité.

20.47 1165175006

CG16 0342

Conclure une entente-cadre d'une durée de 36 mois avec Al Carrière Extincteur (1991) ltée pour l'acquisition d'avertisseurs de fumée à pile au lithium - Appel d'offres public 16-15144 (6 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 mai 2016 par sa résolution CE16 0775;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

- 1 - de conclure une entente-cadre d'une durée de 36 mois pour la fourniture sur demande d'avertisseurs de fumée au lithium;
- 2 - d'accorder à Al Carrière Extincteur (1991) ltée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15144 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.48 1162725001

CG16 0343

Approuver un projet d'entente entre la Ville de Montréal et le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire relatif au Fonds de développement des territoires

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 mai 2016 par sa résolution CE16 0801;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

d'approuver un projet d'entente entre la Ville de Montréal et le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire relatif au Fonds de développement des territoires.

Adopté à l'unanimité.

20.49 1165175009

CG16 0344

Approuver le projet d'entente entre la Ville de Montréal et le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire et la ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'Allègement réglementaire et du Développement économique régional relatif à la création du Fonds d'investissement PME MTL

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 mai 2016 par sa résolution CE16 0800;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

d'approuver le projet d'entente entre la Ville de Montréal et le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire et la ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'Allègement réglementaire et du Développement économique régional relatif à la création du Fonds d'investissement PME MTL.

Adopté à l'unanimité.

20.50 1165175010

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Manon Gauthier

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.51 à 20.55 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG16 0345**Mettre fin aux conventions de crédit variable avec les Fonds locaux de solidarité FTQ et rembourser la somme de 2 290 000 \$ inscrite au crédit variable FLS**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 mai 2016 par sa résolution CE16 0808;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Manon Gauthier

Et résolu :

- 1 - de mettre fin aux treize conventions de crédit variable avec les Fonds locaux de solidarité FTQ;
- 2 - de rembourser la somme de 2 290 000 \$ inscrite au crédit variable FLS des Fonds locaux de solidarité FTQ;
- 3 - de demander le remboursement des sommes inscrites au crédit variable FLS des organismes PME MTL ci-après, ces sommes totalisant 2 290 000 \$, se répartissant comme suit :

- PME MTL Est-de-l'Île :	120 000 \$;
- PME MTL Centre-Est :	898 000 \$;
- PME MTL Centre-Ville :	793 333 \$;
- PME MTL Centre-Ouest :	58 667 \$;
- PME MTL Grand Sud-Ouest :	410 000 \$;
- PME MTL Ouest-de-l'Île :	10 000 \$.

Adopté à l'unanimité.

20.51 1165175014

CG16 0346**Accorder un soutien financier annuel total de 250 000 \$ à PME MTL Centre-Est relatif au financement du Conseil d'économie sociale de l'Île de Montréal de 2016 à 2020 / Approuver un projet de convention à cet effet**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 mai 2016 par sa résolution CE16 0810;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Manon Gauthier

Et résolu :

- 1 - d'accorder un soutien financier total annuel de 250 000 \$ à PME MTL Centre-Est pour le financement des activités du Conseil d'économie sociale de l'Île de Montréal (CÉSIM), pour les années 2016 à 2020;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal, PME MTL Centre-Est et le Conseil d'économie sociale de l'Île de Montréal (CÉSIM), établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.52 1165175015

CG16 0347

Approuver la répartition de l'enveloppe 2016-2021 dédiée aux organismes PME MTL / Accorder une contribution financière annuelle totale de 7 761 578 \$ aux organismes PME MTL afin d'offrir l'accompagnement et le financement aux entreprises durant les années 2016-2021, dans le cadre de l'entente relative au Fonds de développement du territoire entre le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et la Ville et de l'entente relative au Fonds d'investissement PME MTL / Accorder une contribution financière non récurrente de 7 181 833,80 \$ à titre de partage des actifs nets des anciens organismes CLD/CDEC / Accorder un prêt de 25 674 192 \$ dans le cadre du Fonds d'investissement PME MTL et de 4 176 376 \$ dans le cadre des Fonds locaux de solidarité FTQ / Approuver les projets d'entente de délégation à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 mai 2016 par sa résolution CE16 0809;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Manon Gauthier

Et résolu :

- 1 - d'approuver la répartition de l'enveloppe 2016-2021 dédiée aux six organismes PME MTL;
- 2 - d'accorder une contribution financière annuelle totale de 7 761 578 \$ aux six organismes PME MTL afin d'offrir l'accompagnement et le financement aux entreprises durant les années 2016-2021, dans le cadre de l'entente relative au Fonds de développement du territoire entre le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et la Ville et de l'entente relative au Fonds d'investissement PME MTL;
- 3 - d'accorder une contribution financière non récurrente de 7 181 833,80 \$ aux six organismes PME MTL, à titre de partage des actifs nets des anciens organismes CLD/CDEC;
- 4 - d'accorder un prêt de 25 674 192 \$ aux six organismes PME MTL dans le cadre du Fonds d'investissement PME MTL et de 4 176 376 \$ dans le cadre des Fonds locaux de solidarité FTQ;
- 5 - d'approuver les projets d'entente de délégation à cet effet avec PME MTL Est-de-l'Île, PME MTL Centre-Est, PME MTL Centre-Ouest, PME MTL Centre-Ville, PME MTL Grand Sud-Ouest et PME MTL Ouest-de-l'Île, selon les termes et conditions y stipulés.

Adopté à l'unanimité.

20.53 1165175013

CG16 0348

Accorder un soutien financier spécial, non récurrent maximal de 1 549 000 \$ au Partenariat du Quartier des spectacles pour la réalisation du projet « Le Grand Parcours du Quartier des spectacles en 2017 », dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal / Approuver un projet de convention à cet effet / Autoriser un budget additionnel de revenus et dépenses de 1 549 000 \$

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 mai 2016 par sa résolution CE16 0811;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Manon Gauthier

Et résolu :

- 1 - d'accorder un soutien financier maximal de 1 549 000 \$ au Partenariat du Quartier des spectacles pour la réalisation du projet Le Grand Parcours du Quartier des spectacles en 2017, dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal;
- 2 - d'approuver le projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

- 3 - d'autoriser des budgets additionnels équivalents en revenus et dépenses pour 2016 au montant de 1 000 000 \$ et pour 2017 au montant de 549 000 \$;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.54 1161103002

CG16 0349

Autoriser une dépense additionnelle de 2 041 962,80 \$, taxes incluses, pour des travaux contingents du Projet Bonaventure (Lots 8, 8A, 26A, 27 et 29), dans le cadre du contrat octroyé à Construction Bau-Val inc. (CG15 0090), majorant ainsi le montant total du contrat de 22 397 663,52 \$ à 24 439 626,32 \$, taxes incluses

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 mai 2016 par sa résolution CE16 0779;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Manon Gauthier

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 2 041 962,80 \$, taxes incluses, pour des travaux contingents au Projet Bonaventure (Lots 8, 8A, 26A, 27 et 29), dans le cadre du contrat octroyé à Construction Bau-Val inc. (CG15 0090), majorant ainsi le montant total du contrat de 22 397 663,52 \$ à 24 439 626,32 \$, taxes incluses.
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

Adopté à l'unanimité.

20.55 1161009001

CG16 0350

Accorder un contrat à Réseau C.A. inc. - Leading Boards inc. pour des services logiciels en infonuagique, pour une solution institutionnelle d'instances sans papier, pour une période de 5 ans, pour une somme maximale de 395 853,18 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 16-15130 (1 soum.) / Approuver un projet de convention à cet effet / Autoriser un ajustement récurrent de la base budgétaire du Service des TI de 63 400 \$ au net à compter de 2017

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 11 mai 2016 par sa résolution CE16 0815;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

- 1 - d'approuver un projet de convention par lequel Réseau C.A. inc. - Leading Boards inc., seule firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville des services logiciels en infonuagique, pour une solution institutionnelle d'instances sans papier, pour une période de 5 ans, pour une somme maximale de 395 853,18 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15130 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;

- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 3 - d'autoriser un ajustement récurrent de la base budgétaire du Service des TI de 63 400 \$ au net à compter de 2017.

Adopté à l'unanimité.

20.56 1167242001

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Monique Vallée

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 30.01 à 30.03 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG16 0351

Adopter une résolution visant à déléguer au conseil de la Ville, jusqu'au 31 décembre 2016, certains pouvoirs concernant les équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif mentionnés en annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) / Abroger le paragraphe d) de la résolution CG15 0782

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 4 mai 2016 par sa résolution CE16 0747;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Monique Vallée

Et résolu :

d'adopter la résolution suivante :

Vu l'article 48 de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (RLRQ., c. E-20.001);

- 1 - de déléguer au conseil municipal de la Ville de Montréal, jusqu'au 31 décembre 2016, les droits, pouvoirs et obligations relativement aux matières suivantes :
 - a) l'aménagement et le réaménagement du réseau cyclable actuel et projeté de l'île de Montréal identifié au Plan de transport situé sur le territoire de la Ville de Montréal;
 - b) l'aménagement et le réaménagement du domaine public, y compris les travaux d'infrastructures, dans le secteur de l'agglomération désigné comme le centre-ville et délimité à l'annexe du décret, à l'exception de ceux liés à des travaux dans le territoire visé par le programme particulier d'urbanisme Quartier des spectacles - secteur Place-des-Arts, introduit à la Partie IV du Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) par le Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047-65);
- 2 - d'abroger le paragraphe d) de la résolution CG15 0782 portant sur la délégation des droits, pouvoirs et obligations que les conseils d'arrondissement concernés exerçaient le 31 décembre 2005 relativement à l'aménagement et le réaménagement du domaine public, y compris les travaux d'infrastructures, dans le secteur de l'agglomération désigné comme le centre-ville et délimité à l'annexe du décret, à l'exception de ceux liés à des travaux dans le territoire visé par le programme particulier d'urbanisme Quartier des spectacles - secteur Place-des-Arts, introduit à la Partie IV du Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) par le Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047-65).

Adopté à l'unanimité.

30.01 1164073001

CG16 0352

Prendre connaissance et accepter les engagements pris par Les Cours Pointe St-Charles inc. en faveur de la Ville de Montréal, dans une lettre d'engagement datée du 20 avril 2016, incluant notamment l'engagement de vendre à la Ville de Montréal deux terrains destinés à des fins de réalisation de logements sociaux et communautaires

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 4 mai 2016 par sa résolution CE16 0744;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Monique Vallée

Et résolu :

- 1 - de prendre acte et d'accepter les engagements pris par Les Cours Pointe St-Charles inc. en faveur de la Ville de Montréal dans une lettre d'engagement datée du 20 avril 2016, incluant notamment l'engagement de vendre à la Ville deux terrains destinés à des fins de réalisation de logements sociaux et communautaires, l'un de ces terrains étant constitué du lot 1 382 514 du cadastre du Québec et d'une partie à subdiviser du lot 4 664 263 du cadastre du Québec et l'autre terrain étant constitué d'une partie à subdiviser du lot 4 664 263 du cadastre du Québec, tous deux dans la circonscription foncière de Montréal;
- 2 - d'accepter les modifications apportées par ladite lettre d'engagement à l'accord de développement conclu le 8 novembre 2012 entre la Ville de Montréal et Les Cours Pointe St-Charles inc.

Adopté à l'unanimité.

30.02 1166692002

CG16 0353

Approuver l'inscription des activités de promotion et de visibilité, à Montréal, des entreprises des régions à la programmation de l'entente de 175 M\$ avec le gouvernement du Québec / Approuver le budget de financement de ces activités pour les années 2016 et 2017

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 4 mai 2016 par sa résolution CE16 0743;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Monique Vallée

Et résolu :

- 1 - d'approuver l'inscription des activités de promotion et de visibilité, à Montréal, des entreprises des régions à la programmation de l'entente de 175 M \$ avec le gouvernement du Québec;
- 2 - d'approuver le budget de financement de ces activités pour les années 2016 et 2017.

Adopté à l'unanimité.

30.03 1167221002

CG16 0354

Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement du conseil d'agglomération sur la délégation de l'entretien du réseau principal d'aqueduc et d'égout aux municipalités liées (RCG 05-002)

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par monsieur Alan DeSousa, de la présentation à une séance subséquente du conseil d'agglomération, du règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement du conseil d'agglomération sur la délégation de l'entretien du réseau principal d'aqueduc et d'égout aux municipalités liées (RCG 05-002) », l'objet du projet de règlement étant détaillé au sommaire décisionnel.

41.01 1165075002

CG16 0355

Avis de motion - Règlement autorisant un emprunt de 11 030 000 \$ afin de financer des travaux de rénovation, de protection et d'aménagement d'immeubles

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par monsieur Alan DeSousa, de la présentation à une séance subséquente du conseil d'agglomération, du règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 11 030 000 \$ afin de financer des travaux de rénovation, de protection et d'aménagement d'immeubles », l'objet du projet de règlement étant détaillé au sommaire décisionnel.

41.02 1160390002

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Chantal Rouleau

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 42.01 à 42.05 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG16 0356

Adoption - Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 9 088 000 \$ afin de financer les travaux de réfection de l'usine d'eau potable Atwater admissibles au programme de transfert de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et contribution du gouvernement du Québec (TECQ) (RCG 15-044)

Attendu qu'une copie du Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 9 088 000 \$ afin de financer les travaux de réfection de l'usine d'eau potable Atwater admissibles au programme de transfert de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et contribution du gouvernement du Québec (TECQ) (RCG 15-044) a été distribuée aux membres du conseil plus de deux jours juridiques avant la séance;

Attendu que tous les membres du conseil déclarent, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, avoir lu le règlement et renoncer à sa lecture;

Attendu que l'objet, la portée et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 30 mars 2016 par sa résolution CE 16 0498;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Chantal Rouleau

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 9 088 000 \$ afin de financer les travaux de réfection de l'usine d'eau potable Atwater admissibles au programme de transfert de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et contribution du gouvernement du Québec (TECQ) (RCG15-044) », sujet à son approbation par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences : Mme Lynda Phelps
M. Morris Trudeau

42.01 1154278003

Règlement RCG 15-044-1

CG16 0357

Adoption - Règlement abrogeant le Règlement autorisant un emprunt de 5 000 000 \$ afin de financer diverses études détaillées relatives à la mise en place de la première ligne du réseau initial de tramways (RCG 08-053)

Adoption - Règlement autorisant l'utilisation d'un montant de 1 753 516 \$ provenant du solde disponible des règlements d'emprunt fermés pour l'affecter à la réalisation de l'objet de divers règlements d'emprunt

Attendu qu'une copie du Règlement abrogeant le Règlement autorisant un emprunt de 5 000 000 \$ afin de financer diverses études détaillées relatives à la mise en place de la première ligne du réseau initial de tramways (RCG 08-053) a été distribuée aux membres du conseil plus de deux jours juridiques avant la séance;

Attendu qu'une copie du Règlement autorisant l'utilisation d'un montant de 1 753 516 \$ provenant du solde disponible des règlements d'emprunt fermés pour l'affecter à la réalisation de l'objet de divers règlements d'emprunt a été distribuée aux membres plus de deux jours juridiques avant la séance;

Attendu que tous les membres du conseil déclarent, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, avoir lu les règlements et renoncer à leur lecture;

Attendu que l'objet, la portée et le coût de ces règlements sont détaillés aux règlements et au sommaire décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 6 avril 2016 par sa résolution CE16 0548;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Chantal Rouleau

Et résolu :

1 - d'adopter le règlement intitulé « Règlement abrogeant le Règlement autorisant un emprunt de 5 000 000 \$ afin de financer diverses études détaillées relatives à la mise en place de la première ligne du réseau initial de tramways (RCG 08-053) », sujet à son approbation par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

- 2 - d'adopter le règlement intitulé « Règlement autorisant l'utilisation d'un montant de 1 753 516 \$ provenant du solde disponible des règlements d'emprunt fermés pour l'affecter à la réalisation de l'objet de divers règlements d'emprunt », sujet à son approbation par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Adopté à l'unanimité.

42.02 1153894006

Règlement RCG 08-053-1
Règlement RCG 16-044

CG16 0358

Adoption - Règlement modifiant le Règlement relatif à l'établissement et la dénomination du parc à caractère régional, le parc-nature des Rapides-du-Cheval-Blanc (RCG 09-033)

Attendu qu'une copie du Règlement modifiant le Règlement relatif à l'établissement et la dénomination du parc à caractère régional, le parc-nature des Rapides-du-Cheval-Blanc (RCG 09-033) a été distribuée aux membres du conseil plus de deux jours juridiques avant la séance;

Attendu que tous les membres du conseil déclarent, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, avoir lu le règlement et renoncer à sa lecture;

Attendu que l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 6 avril 2016 par sa résolution CE16 0545;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Chantal Rouleau

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement relatif à l'établissement et à la dénomination du parc à caractère régional, le parc-nature des Rapides-du-Cheval-Blanc (RCG 09-033) ».

Adopté à l'unanimité.

42.03 1166688003

Règlement RCG 09-033-1

CG16 0359

Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 6 770 000 \$ pour l'acquisition et la restauration d'oeuvres d'art public accessoires à des projets d'immobilisations prévus au programme triennal d'immobilisations

Attendu qu'une copie du Règlement autorisant un emprunt de 6 770 000 \$ pour l'acquisition et la restauration d'oeuvres d'art public accessoires à des projets d'immobilisations prévus au programme triennal d'immobilisations a été distribuée aux membres du conseil plus de deux jours juridiques avant la séance;

Attendu que tous les membres du conseil déclarent, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, avoir lu le règlement et renoncer à sa lecture;

Attendu que l'objet, la portée et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 6 avril 2016, par sa résolution CE16 0549;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Chantal Rouleau

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 6 770 000 \$ pour l'acquisition et la restauration d'oeuvres d'art public accessoires à des projets d'immobilisations prévus au programme triennal d'immobilisations », sujet à son approbation par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Adopté à l'unanimité.

42.04 1163243001

Règlement RCG 16-045

CG16 0360

Adoption - Règlement abrogeant le Règlement autorisant un financement interne au montant de 18 700 000 \$ pour 2015 afin de financer le manque à gagner découlant des changements apportés aux modalités de remboursement de la TVQ (RCG 14-037)

Attendu qu'une copie du Règlement abrogeant le Règlement autorisant un financement interne au montant de 18 700 000 \$ pour 2015 afin de financer le manque à gagner découlant des changements apportés aux modalités de remboursement de la TVQ (RCG 14-037) a été distribuée aux membres du conseil plus de deux jours juridiques avant la séance;

Attendu que tous les membres du conseil déclarent, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, avoir lu le règlement et renoncer à sa lecture;

Attendu que l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 13 avril 2016 par sa résolution CE16 0607;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Chantal Rouleau

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement abrogeant le Règlement autorisant un financement interne au montant de 18 700 000 \$ pour 2015 afin de financer le manque à gagner découlant des changements apportés aux modalités de remboursement de la TVQ (RCG 14-037) ».

Adopté à l'unanimité.

42.05 1163894003

Règlement RCG 14-037-1

CG16 0361

Adoption - Règlement modifiant le Règlement décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1 (RCG 09-024)

Attendu qu'une copie du Règlement modifiant le Règlement décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1 (RCG 09-024) a été distribuée aux membres du conseil plus de deux jours juridiques avant la séance;

Attendu que tous les membres du conseil déclarent, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, avoir lu le règlement et renoncer à sa lecture;

Attendu que l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 4 mai 2016 par sa résolution CE16 0760;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1 (RCG 09-024) ».

Adopté à l'unanimité.

42.06 1163843003

Règlement RCG 09-024-1

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Aref Salem

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 45.01 et 45.02 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG16 0362

Approuver le Règlement d'emprunt R-145-1 de la Société de transport de Montréal, modifiant le Règlement R-145 autorisant un emprunt de 13 833 866 \$ pour financer la mise à niveau des moteurs de traction des MR73, afin de modifier les objets et le libellé du règlement ainsi que d'augmenter le montant de l'emprunt à 69 012 157 \$

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 4 mai 2016 par sa résolution CE16 0764;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Aref Salem

Et résolu :

d'approuver le Règlement R-145-1 de la Société de transport de Montréal modifiant le Règlement R-145 autorisant un emprunt de treize millions huit cent trente-trois mille huit cent soixante-six dollars (13 833 866 \$) pour financer le projet de mise à niveau des moteurs de traction des voitures MR-73, afin de modifier les objets et le libellé du règlement ainsi que d'augmenter le montant de l'emprunt à soixante-neuf millions douze mille cent cinquante-sept dollars (69 012 157 \$), le tout conformément à l'article 123 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ, c. S-30.01).

Adopté à l'unanimité.

45.01 1166213002

CG16 0363

Approuver le Règlement R-165 de la Société de transport de Montréal autorisant un emprunt de 45 062 454 \$ pour financer le projet d'augmentation de la capacité électrique du poste de district Legendre

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 4 mai 2016 par sa résolution CE16 0765;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Aref Salem

Et résolu :

d'approuver le Règlement R-165 de la Société de transport de Montréal autorisant un emprunt de quarante-cinq millions soixante-deux mille quatre cent cinquante-quatre dollars (45 062 454 \$) pour financer le projet d'augmentation de la capacité électrique du poste de district Legendre, le tout conformément à l'article 123 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun*, (RLRQ, c. S-30.01).

Adopté à l'unanimité.

45.02 1166213003

CG16 0364

Nomination de monsieur Richard Ryan, à titre de représentant élu de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, au conseil d'administration de PME MTL centre-ville, organisme du nouveau réseau de développement économique local et régional PME MTL

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 27 avril 2016 par sa résolution CE16 0681;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Denis Coderre

Et résolu :

de nommer monsieur Richard Ryan, à titre de représentant élu de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, au conseil d'administration de PME MTL centre-ville, organisme du nouveau réseau de développement économique local et régional PME MTL.

Adopté à l'unanimité.

51.01 1167239005

CG16 0365

Nominations à la Communauté métropolitaine de Montréal

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Denis Coderre

Et résolu :

de nommer madame Patricia Lattanzio, à titre de membre au conseil de la Communauté métropolitaine de Montréal en remplacement de madame Andrée Hénault.

Adopté à l'unanimité.

51.02

Article 51.03

Nominations de membres aux Commissions permanentes

Le porte-parole de l'assemblée, avec le consentement unanime des membres du conseil présents, retire l'article 51.03 conformément à l'article 75 du *Règlement sur la procédure et les règles de régie interne du conseil d'agglomération (RCG 06-027)*.

À 18 h 17, tous les points de l'ordre du jour ayant été étudiés, le président de l'assemblée déclare l'assemblée levée.

Benoit Dorais
Président de l'assemblée

Yves Saindon
Greffier de la Ville

Tous et chacun des règlements et des résolutions ci-dessus relatés sont approuvés.

Denis Coderre
Maire